

Politique du calvinisme en France

Gustave Garrisson

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Politique du calvinisme en France

DE LA POLITIQUE

DU

CALVINISME EN FRANCE.

DUPLESSIS-MORNAI.

Au mois d'août de l'année 1572, un jeune gentilhomme de vingt-trois ans, arrivant d'un long voyage à travers l'Europe, remit à l'amiral de Coligny un mémoire sur la guerre contre l'Espagnol, qui semblait alors prochaine et inévitable. L'auteur développait en quelques pages, avec une merveilleuse autorité de raison et de langage, les élémens d'une politique nouvelle pour la France. « Afin d'entretenir la paix au dedans, il faut, disait-il, entreprendre une guerre au dehors, et, comme les bons politiques ont fait de tout temps, mettre un ennemi en tête au peuple françois aguerri par cinquante années de troubles, de peur qu'il ne devienne ennemi à soi-même ; mais il faut que cette guerre soit juste, facile et utile, et telle n'en voit-on aujourd'hui que contre le roi d'Espagne. »

La puissance espagnole envahissait le monde, appuyée sur l'empire et sur la papauté ; la monarchie universelle, qui pour Charles-Quint n'était qu'un rêve, devenait une espérance pour Philippe II. Eh bien ! ce gentilhomme de vingt-trois ans avait osé mesurer d'un œil ferme cette grandeur formidable, et, mettant au service d'une raison droite et élevée une profonde connaissance

de l'histoire, il avait trouvé le côté vulnérable de ce colosse. L'Espagne, en effet, s'affaiblissait par sa grandeur même, ses membres démesurés appauvrissaient son corps ; la Péninsule ibérique se dépeuplait pour occuper ses immenses colonies ; Naples, la Sicile, le Milanais, demandaient des garnisons nombreuses contre le Turc et contre les populations elles-mêmes, toujours impatientes du joug étranger. L'heure était donc favorable pour attaquer et pour abattre la puissance de Philippe II ; mais cette heure passagère, il fallait se hâter de la saisir. L'auteur du mémoire démontrait avec un rare bon sens que la France devait surprendre l'Espagne sur un seul point, et que ce point était la Flandre. En effet, ces belles et riches provinces de Flandre, ouvertes à toutes les invasions, étaient aussi voisines de Paris qu'éloignées de Madrid, ce qui les rendait à la fois les plus dangereuses des possessions espagnoles et les plus faciles à attaquer. D'ailleurs, le peuple des grandes cités, Bruges, Gand, Liége, Ostende, s'agitait sous l'implacable oppression des gouverneurs espagnols ; le roi Philippe II, en lui extorquant ses priviléges, l'avait réduit à un sombre désespoir qui n'attendait qu'une étincelle pour éclater en révolution. La noblesse, épuisée par les guerres, ne pouvait ni ne voulait agir vigoureusement en faveur des Espagnols. Le Turc, qui envahissait la Hongrie, appelait vers les frontières toutes les forces de l'Autriche ; enfin les Anglais, si directement intéressés au commerce des Pays-Bas, et qui dans toute autre occasion n'auraient pas souffert que cette riche contrée où s'alimente leur industrie devint une province française, les Anglais à cette heure étaient engagés dans une guerre à outrance avec l'Espagne, et le danger qui les menaçait était assez pressant pour faire taire leur jalousie. La France devait profiter de ce rare concours de circonstances, se mettre en campagne sans retard,

surtout sans hésitation. Rassemblant toutes ses forces à l'abri des places-frontières, elle pouvait s'élancer presque à l'improviste dans les plaines de Flandre, tendre la main au prince d'Orange, qui, du fond des marais de la Hollande, faisait trembler Philippe II, et, par une habile et juste politique, profiter des premiers avantages de cette irrésistible invasion pour rendre aux grandes communes flamandes tous leurs priviléges et immunités confisqués par l'Espagne. Sûre désormais de l'appui de ces vastes et riches cités, entrepôts du commerce du monde, l'armée française pouvait pénétrer au cœur du pays. Ici le jeune politique, par une sorte d'intuition de la stratégie moderne, conseillait au roi de faire agir ses troupes par masses et de frapper sur-le-champ un grand coup, au lieu d'éparpiller l'armée en détachemens autour de toutes les bicoques de la frontière, suivant l'usage général de ce temps. L'Espagnol, sans appui dans le pays et presque sans retraite, voyant la mer fermée par les Gueux et les Anglais, l'Allemagne barrée par les princes protestans, était obligé d'accepter, dans les circonstances les plus défavorables pour lui, une bataille décisive. Le roi de France, maître de la Flandre, reculait ses frontières jusqu'à la Meuse, et devenait le protecteur naturel des princes protestans de l'Allemagne, de la Hollande, de la Suède et du Danemark ; il rétablissait l'équilibre du monde compromis par l'ambition espagnole, et accomplissait l'œuvre héroïque de François I.

Le jeune homme qui déroulait sous les yeux du roi les plans d'une si haute politique s'appelait Philippe de Mornai, sieur du Plessis. L'amiral de Coligny, son protecteur et son coreligionnaire, présenta le mémoire au roi Charles IX. Ce qu'il y avait dans ce plan à la fois de sage et de hardi n'échappa point à l'esprit élevé de ce prince. Charles IX hésita même quelques jours ; mais

l'influence de sa mère et de ses conseillers, Italiens ou Lorrains, l'emporta sur la grande pensée patriotique patronée par le parti calviniste, et la cloche du palais sonna la Saint-Barthélemy. L'amiral étant mort avec tous ses vieux capitaines, le roi de Navarre et le prince de Condé contraints d'abjurer leur foi pour sauver leur vie, et retenus captifs dans les délices énervantes du Louvre, le calvinisme semblait devoir succomber. Heureusement un principe ne meurt pas d'une perte de sang. Le calvinisme se transforma ; de l'aristocratie il descendit dans les classes bourgeoises, et jeta rapidement les bases d'une puissante organisation sociale. Duplessis-Mornai, échappé comme par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy, dirigea ce nouveau mouvement des esprits, qui marchaient à la conquête de la liberté civile. Coligny, le chef militaire du calvinisme, avait suivi de près dans la tombe son chef religieux. Duplessis-Mornai devint son chef politique ; il représente dans l'histoire une face nouvelle de la réformation, et la plus intéressante à coup sûr pour nous, l'organisation sociale, l'application civile.

C'est ce rôle politique de Duplessis-Mornai, c'est cette phase intéressante et peu connue de l'histoire du calvinisme, que nous voudrions retracer. La vie publique de Duplessis-Mornai a été le sujet d'une étude estimable à beaucoup d'égards, et malheureusement incomplète. L'auteur, M. Joachim Ambert, a un peu négligé dans Duplessis le politique pour s'occuper surtout du soldat et du gentilhomme. « Qu'on ne cherche point ici, dit-il avec une noble franchise, la profondeur de vues, le charme du style, ce qui fait l'art et la science de l'homme de lettres : le cœur a dicté ces pages ; elles ont été écrites avec cet élan que nous donnons tous au bonheur. C'était bonheur, en effet, que la résurrection d'une si belle vie, vie d'étude et de guerre, vie pleine, complète, utile, à la-

quelle il ne manque pas même l'auréole du martyr. » Il faut cependant savoir se dérober au charme de cette vie guerrière pour mieux apprécier le mouvement politique et religieux dont Duplessis-Mornai est le représentant. Il faut s'élever un moment au-dessus des actions de l'homme pour saisir les influences qui les expliquent et les idées qui les dominent.

I.

Dans le calvinisme, l'idée doit être distinguée de l'instrument. Calvin n'a pas réussi, en France, à faire triompher sa croyance, mais il a fondé la liberté de croire. Sa croyance était absolue, exclusive, comme toutes les religions doivent l'être ; sa politique a été juste et tolérante. Son dogme est basé sur la grace ; mais, pour soutenir ce dogme, il s'est appuyé sur le libre arbitre, sur la raison humaine. Ainsi, c'est l'instrument même qui a survécu à l'œuvre que Calvin prétendait servir ; le libre arbitre est aujourd'hui le résultat le plus précieux du calvinisme, dont il n'est cependant pas l'essence, et le dogme victorieux de la raison, se substituant peu à peu aux croyances primitives des réformateurs, a fait de leur religion même une sorte de philosophie, si bien que le rationalisme, — à tort ou à raison, ce n'est pas ici le lieu de l'examiner, — est devenu aujourd'hui, dans la plus grande partie de l'Europe, le fond de la croyance des réformés.

Calvin a évangélisé par la foi, par la grace, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais il a organisé par la raison ; il a fait de la raison humaine la base de toute une politique qui peut se résumer en deux mots : au dedans, liberté civile, c'est-à-dire justice ; au dehors, équilibre européen, c'est-à-dire paix. Calvin n'est donc pas seulement un chef religieux, un simple sectaire : c'est un des plus puissans organisateurs dont le monde ait gardé l'empreinte. Sans

parler ici de cette petite ville de Genève, une bourgade des montagnes, devenue, sous son souffle vraiment créateur, une des métropoles de l'esprit humain, personne ne peut méconnaître l'influence souveraine du calvinisme dans quelques états modernes parvenus si rapidement à de hautes destinées, les cantons suisses, par exemple, la Hollande, l'Angleterre, la Prusse même et les États-Unis d'Amérique, qui sont l'application la plus directe et la plus vraie de l'idée calviniste. Ce qu'on ne connaît pas assez peut-être, c'est l'action de Calvin sur la société française, sur toute une génération d'hommes à la fois passionnés et austères, qui semblent formés à la même image, et portent tous dans leur esprit et dans leurs mœurs le sceau d'une même pensée et comme l'empreinte d'une même main. La démocratie calviniste, si peu connue et si digne de l'être, cette classe intelligente, éclairée, courageuse, qui fut si promptement initiée aux mœurs constitutionnelles dans ses assemblées de La Rochelle, de Gergeau, de Grenoble, où elle traitait d'égal à égal avec les grands seigneurs, les princes et le roi, procède directement et exclusivement de la pensée calviniste. C'est Calvin qui a inspiré sa foi et mûri sa raison, c'est son esprit qui dicte les décisions de sa politique à la fois calme et hardie, et c'est sa belle langue qui retentit encore en échos puissans à la tribune des synodes.

Sans doute, l'esprit de justice et de liberté existait en France bien avant le calvinisme, seulement il existait dans la commune et non dans l'état. Cet esprit procède du christianisme pour les peuples, et pour les hommes de la conscience humaine ; au moyen-âge même, il s'était conservé dans le midi de la France par les traditions municipales romaines, et dans le nord par l'affranchissement des communes. Le calvinisme lui donna la solidarité, le lien qui lui manquait ; il réunit en faisceau les forces

isolées, imprima une même direction aux mouvemens jusque-là irréguliers des esprits et des populations, enfin il organisa la démocratie en France, si bien que, deux siècles après, le tiers-état, appelé par la force des événemens à gouverner le pays, put dire à son tour : L'état c'est moi. Le calvinisme lui avait donné la première éducation gouvernementale, il lui avait appris à s'estimer lui-même, ce qui est la première condition de la force et la plus sûre garantie du succès. C'est cette action mal expliquée du calvinisme qu'il faut essayer de définir et de faire comprendre, non point par des commentaires, mais par les événemens mêmes.

L'histoire des assemblées calvinistes, qui sont une des origines de notre droit politique et de notre liberté civile, cette histoire si féconde en enseignemens, n'a jamais été entreprise en France ; mais la politique de ces assemblées, leur foi comme leur sagesse, semblent se résumer en Duplessis-Mornai, et l'on retrouve dans ses œuvres comme dans sa vie l'expression la plus exacte et la plus élevée des idées calvinistes du XVI siècle. Duplessis-Mornai, pendant cinquante ans, a combattu sans relâche dans les conseils des rois, dans les livres écrits pour le peuple, dans les remontrances adressées aux états-généraux, dans la correspondance des personnages les plus illustres ; il a combattu, avec la plume et avec l'épée, pour la tolérance religieuse, la liberté civile, l'équilibre européen.

La politique calviniste, telle qu'on la trouve résumée dans les écrits de Duplessis-Mornai, avait un double programme : elle embrassait à la fois les questions extérieures et intérieures qui, à cette époque, préoccupaient la France. La première partie de ce programme, celle qui touche aux affaires extérieures, fut exposée nettement dans un mémoire présenté par Mornai à Henri III,

quelques années après l'avénement de ce prince. Mettant à profit un des rares intervalles de calme qui semblaient n'éclairer la France que pour lui montrer toute l'horreur de sa position et l'étendue de ses maux, Mornai développe dans ce mémoire un nouveau plan d'agression contre l'Espagne, dont la puissance venait de s'agrandir encore par l'adjonction du Portugal et de ses immenses colonies. Le Discours sur les moyens de diminuer l'Espagnol est une des conceptions les plus vastes et les plus hardies de la politique moderne. Cette fois, ce n'est pas en Flandre que se circonscrit le génie de l'auteur, il embrasse, il enveloppe l'univers entier, l'ancien et le nouveau monde. Ce discours révèle une connaissance de la géographie politique et de la carte militaire des deux continens qu'on admirerait aujourd'hui même dans un homme d'état.

En présence de l'Espagne, qui s'agite pour absorber l'empire et veut s'associer avec la papauté pour se partager le monde, l'auteur démontre nettement quels sont les vrais intérêts, les vrais alliés de la France. C'est sur les princes protestans qu'il lui conseille de s'appuyer pour tenir tête à l'Espagne et à l'Autriche. La France, en nouant une étroite alliance avec le roi de Danemark, peut fermer le Sund à l'Espagne, qui reçoit par ce détroit les blés de Russie pour les Pays-Bas, le bois, le goudron pour sa marine, les salpêtres pour son armée. Sur un autre point, elle peut encore susciter des embarras sérieux à l'empire de Charles-Quint. Quatre galères et autant de fustes suffiraient, avec l'alliance de la Turquie et l'assistance des corsaires de Provence, pour assurer à la France la possession de l'île de Majorque, et lui permettre ainsi de couper les communications de l'Espagne avec Naples et la Sicile. Duplessis-Mornai développe ensuite une conception d'une hardiesse et d'une simplicité également admi-

rables. Il faut, dit-il, envoyer quatre mille hommes à l'isthme appelé Darien, entre Panama et le port de Dios ; « par ce moyen, ou auroit l'une et l'autre mer, séparées d'un très étroit détroit de terre, et de là se peut aller aux Moluques sans circuir l'Afrique, et ne faudroit craindre, avec un peu de bonne conduite, que l'Espagnol nous en chassât jamais, car le François est aussi paré pour secourir ledit pays que l'Espagnol, et aurons plutôt levé mille hommes tant de main que de manœuvres pour telle navigation, que lui cent. »

Cela fait, il reste à atteindre l'Espagne dans une des sources les plus fécondes de sa richesse, dans le commerce des Indes. Duplessis-Mornai propose au roi de France de favoriser l'indépendance des colonies portugaises, qui refusèrent, long-temps après que Philippe II eut réuni le Portugal à la couronne d'Espagne, de se soumettre au joug castillan. Il faudrait pour cela ouvrir aux produits des Indes une voie plus courte et plus facile que celle du détroit de Gibraltar. Les marchandises des Indes, épiceries, drogues, pierres précieuses, étaient obligées de longer tout le continent africain pour descendre sur les côtes d'Espagne ; le roi Philippe tenait ainsi sous sa main la plus belle partie du commerce du monde. Le marché espagnol de Cadix ou de Naples alimentait tout le midi de l'Europe, et les états du Nord venaient s'approvisionner dans les riches entrepôts des Pays-Bas. Ce trafic, auquel nul autre n'était comparable en toute la chrétienté, enrichissait les populations espagnoles, et, en rendant l'Europe entière tributaire des marchés de Cadix et de Gand, assurait au gouvernement de Philippe les plus puissans moyens d'influence dans les affaires intérieures des divers états. Enlever à l'Espagne le commerce des Indes, déterminer la révolte des anciennes colonies portugaises et enrichir les ports français de la Méditerranée,

tel est le but que Mornai indique à la France ; le plan qu'il expose pour l'atteindre est vraiment digne d'un grand peuple.

La France est l'alliée naturelle de la Turquie ; elle peut obtenir du grand sultan, ennemi acharné de l'Espagne, qu'il ouvre la mer Rouge et le passage de l'isthme de Suez au commerce de l'Inde. Les vaisseaux chargés des produits précieux de la presqu'île indienne arrivent dans peu de jours et, suivant l'expression de Mornai, peuvent « cingler tout d'un vent » jusqu'à l'entrée du golfe Arabique. Ils suivraient la mer Rouge jusqu'à Suez, et là des chameaux transporteraient en six jours les marchandises à Damiette et à Alexandrie, où les flottes de Venise et de Marseille viendraient les prendre. La Turquie consentirait facilement à un transit qui doit l'enrichir ; les vice-rois des Indes verraient dénouer avec joie la chaîne qui les lie à l'Espagne. Venise trouverait assez d'avantages à ce commerce pour s'attacher désormais à la politique française, enfin Marseille et tous les ports français verraient s'ouvrir l'ère de la plus brillante prospérité. « Et cette entreprise n'exige ni grands frais, ni grand'peine, remarque Duplessis-Mornai ; une négociation d'un an la peut mettre à fin. »

Ainsi, en résumant les propositions diverses développées dans ce mémoire, on voit que Duplessis-Mornai indiquait plusieurs moyens aussi simples que puissans pour réduire et briser la suprématie de l'Espagne. La France alliée avec le Danemark pouvait fermer le Sund qui alimentait la marine espagnole. Alliée avec la Turquie, elle pouvait ouvrir au commerce des Indes l'isthme de Suez. Alliée avec les princes protestans de l'Allemagne, elle pouvait enlever l'empire à l'Autriche. Enfin deux expéditions faciles et rapides pouvaient la rendre maîtresse du détroit de Gibraltar et de la Méditerranée par l'occupation de Ma-

jorque, et des deux océans Atlantique et Pacifique par un établissement à l'isthme de Panama. Que serait-il advenu si une pareille politique avait été suivie par la France ? à quel degré inoui de prospérité notre nation ne se serait-elle pas élevée, puisque la Hollande et l'Angleterre sont devenues des puissances de premier ordre par l'application des mêmes principes, par le développement des mêmes idées de politique extérieure ? Tout l'édifice de leur grandeur commerciale n'a pas d'autre base que la politique calviniste.

Donner un aliment aux forces vives des nations, c'est un axiome qu'on refuse trop souvent d'appliquer. La France, au lieu de s'agrandir au dehors par le commerce et les colonies, continua à s'entre-déchirer dans les guerres civiles ; la France resta sourde aux prophéties, et on peut dire, pour parler le langage du temps, qu'elle lapida les prophètes ; mais l'histoire ne peut refuser aux calvinistes le noble privilége, si chèrement expié, d'avoir pressenti la vérité et d'avoir soutenu la bonne cause, celle de la liberté civile et de l'indépendance nationale. Ils furent véritablement Français, et c'est à ce titre surtout qu'ils ont droit aux sympathies de la postérité impartiale. On éprouve une sorte de consolation, au milieu du triste tableau des fautes et des désastres de la politique française au XVI siècle, en songeant que les conseils qui mirent la France si près de sa perte furent donnés par des bouches étrangères et inspirés par des intérêts étrangers. Ce sont des Lorrains, des Italiens, des Espagnols, qui conseillèrent la Saint Barthélemy ; et quand par un effort inoui la France se redressa sur le bord de l'abîme où elle se sentait précipitée, ce fut l'instinct de sa nationalité qui la sauva. Henri IV, appuyé sur les sympathies populaires, put s'asseoir sur ce trône promis à la famille de Philippe II. La France dut ses malheurs aux étrangers et

son salut aux Français, précieux enseignement de l'histoire ! Les nationalités portent en elles des ressources inattendues, qui surmontent tous les périls quand elles sont bien dirigées. Les nations libres d'agir se sauvent elles-mêmes, car il y a pour les peuples comme pour les hommes une conscience infaillible du juste et de l'injuste, du bien et du mal.

II.

Duplessis-Mornai nous a laissé, dans ses lettres et dans ses mémoires, tous les élémens du système gouvernemental que le calvinisme voulait appliquer à la France ; ce système est aussi digne de l'attention de la postérité que les conceptions hardies de sa politique extérieure. Ce qui distingue essentiellement le calvinisme, c'est son esprit de nationalité ; l'indépendance qu'il réclame pour la raison de chaque homme, il l'étend à la patrie, et, si je puis me servir de ce terme, il développe à son plus haut degré l'individualité des peuples. Dans tous les pays calvinistes, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, l'amour de la nationalité est le sentiment le plus profondément gravé au fond de tous les cœurs, c'est le culte sacré également professé par les faibles et par les forts, par les grands et par les petits. Il y a là quelque chose du civis romanus sum, et c'est le secret de bien des prodiges que les lois naturelles des sociétés ne suffiraient pas à expliquer.

La France du XVI siècle tendait à se décomposer : l'Espagne pénétrait dans toutes les affaires du royaume et imposait sa domination superbe ; les Lorrains favorisaient de toutes leurs forces le démembrement de la France, espérant y gagner un trône ; le peuple, en un mot, mettant son espoir dans Rome et dans l'Espagne, était beaucoup plus catholique que Français. La féodalité semblait renaître, et chaque province réclamait son indépen-

dance : le duc de Mercœur était souverain en Bretagne, comme Nemours à Lyon, Mayenne en Bourgogne, Montmorency en Languedoc, d'Épernon en Provence, Balagny à Cambrai, Caseaulx à Marseille ; le parti calviniste, violemment rejeté de l'état, occupait un tiers de la France, depuis le Dauphiné jusqu'à la Loire. La Rochelle, Montauban, Nîmes, se gouvernaient en républiques et battaient monnaie. Le roi de Navarre possédait, avec le Béarn, le Bigorre, le Lauraguais, l'Armagnac, le Rouergue, le Limousin. Henri III se trouvait réduit à la royauté de Charles VII, et il n'avait pas la foi de Jeanne d'Arc pour ressusciter la France. Le calvinisme entreprit cette tâche, et c'est à ses héroïques efforts, à ses combats incessans, à sa polémique ardente, victorieuse, que la France doit son indépendance, son intégrité. Sans le calvinisme, Henri IV ne serait pas monté sur le trône, et la France ne serait plus France ; c'est toujours sous l'invocation de ce nom sacré que le calvinisme a combattu ; à chaque page de ses éloquens pamphlets, Duplessis-Mornai demande au peuple de se souvenir qu'il est Français et que tous les ennemis du roi sont étrangers, Lorrains, Italiens ou Espagnols. C'est ce drapeau qui a vaincu et qui a rallié la bourgeoisie et le parlement de Paris autour du trône de Henri IV. « Peuple (s'écrie Duplessis), on veut vendre à l'Espagnol notre pays et chasser la France hors de la France pour y faire les logis de la Lorraine et de l'Espagne. Si on tient le roi Henri pour suspect, si on tâche par tous les moyens de le rendre odieux, c'est qu'il est le vrai sang de France, c'est qu'il est né l'ennemi, et à très grand droit, de la nation d'Espagne. Que ce qu'il y a de reste de la France en France se rallie et se rejoigne contre cette conjuration maudite (la ligue). Qu'on n'oye plus entre nous les noms de papiste et d'huguenot, noms ensevelis par les édits de la paix ; que pour tout il ne soit plus parlé entre nous sinon

d'Espagnols et de François… Le sang court au cœur et le bras pare la tête dès qu'il ressent le danger, dès qu'il aperçoit le coup venir ; soyons tous unis, rangeons-nous au roi. » Tel était le langage du calvinisme, tandis que les états de la ligue recevaient avec acclamations l'ambassadeur d'Espagne dans leur sein et offraient le trône de France à l'infante Claire-Eugénie. L'ambition mal satisfaite de Mayenne épargna à Paris la honte de saluer pour la seconde fois un roi étranger, mais l'épée des calvinistes, et plus encore leur plume, protégèrent toujours l'honneur et l'indépendance de la patrie. C'est leur plus beau titre de gloire.

Henri IV, en abjurant le calvinisme, avait surtout pour but de rallier à sa personne un parti considérable, formé par les parlementaires, la petite noblesse et la haute bourgeoisie, et qui s'établissait en médiateur entre les deux grands principes ennemis, la réforme et la ligue. Ce parti, qu'on appela le parti des politiques, parce qu'il avait de l'habileté et point de passion, chose rare en ce temps, approuvait les idées du calvinisme sur l'indépendance de l'état, la nationalité et la tolérance civile, mais il se rattachait fortement au catholicisme par le respect, et, on pourrait presque dire, le culte des traditions et de la chose établie. Il crut avoir trouvé un expédient merveilleux pour désarmer à la fois le fanatisme de la ligue, le patriotisme intraitable des huguenots et l'ambition de l'Espagne, en offrant la couronne à un prince français, mais catholique, le cardinal de Bourbon. Henri IV eut sérieusement peur de cette combinaison, et se hâta, comme il le disait, de « faire le saut périlleux. » Son adresse et son or le servirent si bien, qu'il gagna à sa cause le parti des politiques, et les portes de Paris lui furent ouvertes.

Les calvinistes avaient conduit Henri IV jusqu'au pied du trône, Henri les quitta pour y monter. Son projet d'abjuration, approuvé par Rosni qui appuya sur ce sacrifice sa faveur naissante, fut vivement et énergiquement combattu par Duplessis-Mornai. Jusqu'à ce jour Duplessis avait été en quelque sorte l'unique conseiller du nouveau roi, il écrivait toutes ses dépêches aux cours étrangères, tous ses manifestes au peuple français ; il était dans le monde l'organe respecté du roi de Navarre et son bras droit dans la bataille. Henri IV, en abjurant le calvinisme, éloigna Duplessis de ses conseils, et, comme la reconnaissance est surtout pesante au cœur des rois, il n'eut plus pour son ancien et fidèle ami qu'une sorte de respectueuse défiance. Henri IV avait dit : « Paris vaut bien une messe. » — « Ce matin, écrivait-il à sa maîtresse, je ferai le saut périlleux. » — Il cherchait évidemment à s'étourdir sur la gravité de sa démarche par une insouciance toute française et par une jactance un peu gasconne. Duplessis croyait que les gouvernemens devaient donner au peuple des leçons de moralité et qu'il y avait un grave danger pour l'avenir à faire bon marché de sa conviction, à ériger l'inconséquence en système.

La royauté a besoin de respect, c'est là son égide, et le calcul de Henri IV était trop évident pour ne pas blesser toutes les consciences. Le parti catholique manifesta hautement son dégoût et son indignation ; les calvinistes gémissaient en silence, et la présence de l'ennemi les retenait seule autour de leur roi. Henri IV ne gagna pas les cœurs par son abjuration et Paris par une messe ; il acheta son royaume pièce à pièce, à beaux deniers comptans, et, profitant avec habileté de l'indignation de la bourgeoisie contre le joug espagnol et du mécontentement de Mayenne, il détacha un à un tous les hommes importans du parti

de la ligue, les attirant avec des faveurs et des écus, semant habilement l'or, prodiguant les titres et surtout les promesses. Il engagea dans cet effort décisif toutes les ressources du royaume, et déploya dans la scabreuse négociation de plus de cent traités particuliers une connaissance du cœur humain et des nécessités de la situation digne de sa pénétration méridionale et affligeante pour les amis de l'humanité.

Cependant Henri IV ne réussit pas dans cette œuvre de conciliation ; le parti catholique ne désarma jamais ses justes défiances, et le parti calviniste ne pouvait pas lui pardonner ce qu'il appelait une trahison. Les assassinats, dernière expression du fanatisme, se multipliaient contre lui. Rome, après avoir longtemps fait attendre son pardon, lui imposait les conditions les plus cruelles : recevoir le concile de Trente, rappeler les jésuites, exterminer l'hérésie. Henri se sentait entraîné peu à peu dans les erremens de ses prédécesseurs ; les édits de la ligue contre les réformés étaient encore la loi de l'état, et, si la clémence du roi les suspendait quelque temps, la bonne volonté d'un homme n'était pas pour tout un parti une garantie suffisante. Le roi restait sourd aux prières incessantes des assemblées calvinistes et des synodes ; il différait sans cesse de répondre, et une profonde inquiétude, s'emparant des églises, dicta le célèbre pamphlet anonyme : Plaintes des églises réformées. Malheureusement Henri IV, conseillé par Villeroy, qui avait servi tour à tour Charles IX, Henri III et la ligue, et dont le fanatisme penchait vers l'alliance espagnole, ne pouvait se laisser fléchir aux plaintes déchirantes de cette voix inconnue ; il était entraîné malgré lui sur la pente fatale des réactions, comme tous les hommes qui, au lieu de s'appuyer sur un principe, s'établissent sur le sol mouvant des circonstances, et il s'accrochait aux traditions du passé pour

se soutenir, quand un événement imprévu l'obligea à tendre encore une fois la main à ses fidèles serviteurs. Les Espagnols avaient surpris Amiens, et dans cette formidable position, à trente lieues de Paris, ils offraient un point de ralliement à tout ce qui restait de ligueurs dans le royaume. Les églises, sous l'inspiration de Duplessis-Mornai, prirent alors une attitude que l'histoire a calomniée, et qui était cependant impérieusement exigée par la loi de leur conservation. Duplessis-Mornai conseilla au parti calviniste d'attendre au moins d'être reconnu par l'état avant d'intervenir en sa faveur. Toute la responsabilité de cette grave résolution pèse sur lui. Il publia en juillet 1597, au nom des églises, un écrit qui résumait tous les griefs du calvinisme, sous le nom de Brief discours, par lequel chacun peut être éclairci des justes procédures de ceux de la religion réformée. Cet écrit est à coup sûr une des plus remarquables productions sorties de la plume de Duplessis ; toute l'histoire du calvinisme en France est resserrée dans quelques pages d'un récit nerveux et vivement coloré. L'auteur prouve, par les leçons encore vivantes de l'histoire contemporaine, par l'expérience sanglante de cinquante années de guerres civiles, qu'il est de l'intérêt de l'état de reconnaître aux calvinistes la liberté de conscience, et que, d'autre part, toute la violence des persécutions est impuissante à la leur enlever. Les calvinistes ont été les sujets les plus soumis du roi, les plus dévoués à la nationalité française ; ils n'ont jamais pris les armes que pour défendre leurs vies et leur cause plus chère que leurs vies. « L'église de Dieu, comme le disoit Théodore de Bèze, est une enclume qui a déjà usé bien des marteaux. » Duplessis, en terminant son discours, s'élève aux mouvemens de la plus haute éloquence ; il demande qu'on ne voie dans ses paroles ni une plainte contre le roi, ni un blâme pour les catholiques, mais un

témoignage de la vérité contre la calomnie, de la simplicité contre l'artifice. L'exaltation religieuse qui a inspiré l'écrivain calviniste est aujourd'hui éteinte dans les cœurs, mais la plus froide raison, mûrie par les événemens des deux derniers siècles, ne peut qu'admirer ce magnifique plaidoyer en faveur de la tolérance ; car la cause que plaide ici Duplessis-Mornai est bien moins la cause du calvinisme que celle de l'humanité. Il est douteux cependant que les conseils de sa haute sagesse eussent été entendus du roi, si la gravité des événemens et l'attitude ferme et noble du parti calviniste et de son assemblée générale n'avaient rendu toute hésitation impossible.

Duplessis-Mornai rédigea avec les commissaires royaux ce célèbre édit de Nantes qui rendit l'ordre et la paix à la France et développa si puissamment les richesses publiques. La bourgeoisie, en appliquant à l'industrie l'esprit d'ordre et d'association fécondé en elle par le principe même du calvinisme, répara promptement les désastres de la patrie ; une vie nouvelle circula dans les veines épuisées par tant de guerres ; ce même esprit qui a fait la prospérité de l'Angleterre, de la Hollande, de la Prusse, des États-Unis, improvisa en quelque sorte la prospérité de la France ; et, si l'on veut juger par des chiffres des résultats matériels de l'édit de Nantes, on n'a qu'à se rappeler qu'Henri III avait laissé 100 millions de dettes, qu'Henri IV avait épuisé toutes les ressources de l'état et engagé son avenir pour acheter les seigneurs et les villes de la ligue, et que cependant, quatorze années à peine après l'édit de Nantes, le roi avait pu, grace à la paix intérieure, au commerce, à l'industrie, payer ses dettes et réaliser une somme de 40 millions destinée à soutenir la guerre qu'il préparait en 1610 pour changer la face de l'Europe. Les gigantesques projets de Henri IV, dont Rosni nous a laissé le curieux détail,

étaient enfin l'application de la politique calviniste ; le roi espérait renverser la grandeur espagnole et conclure une alliance étroite entre les divers états, alliance qui maintiendrait la paix en favorisant le commerce international, les progrès de la civilisation et de la liberté, et ferait un jour de l'Europe une grande république fédérative présidée par la France. Un moment on put croire que ce rêve se réaliserait ; la France tressaillait d'enthousiasme et semblait vouloir accourir tout entière sous les drapeaux de son roi. L'armée la plus formidable de ce siècle, soit par le nombre et la valeur des soldats, soit par l'habileté des chefs, était déjà rassemblée en Champagne. Nos alliés, Venise, la Savoie, les Suisses, les princes allemands, la Hollande, l'Angleterre, n'attendaient qu'un signal pour courir sus à l'ennemi commun. L'Espagne devait trembler devant ce péril inévitable ; mais, chose étrange et que l'histoire a le droit d'enregistrer, elle ne fit aucun mouvement, n'assembla pas même ses armées, comme si elle attendait une intervention imprévue. Ses pressentimens ne la trompaient point ; le roi de France ne devait pas sortir de Paris, et le couteau de Ravaillac suffit pour vaincre cette grande armée française qui semblait marcher à la conquête du monde.

III.

La mort du roi frappait du même coup la France et le calvinisme ; Duplessis-Mornai fut admirable de sagesse et de prévoyance au milieu de ce malheur public ; il amena les églises à prêter le concours le plus loyal au gouvernement de la reine-mère, qui se hâta de confirmer les édits en faveur des réformés. La cour traita directement avec Duplessis-Mornai, comme avec le chef reconnu du calvinisme, et les lettres de Marie de Médicis et de ses conseillers abondent en effusions de gratitude ; mais Du-

plessis, en remplissant ses devoirs de bon citoyen, ne pouvait faire taire sa douleur et son indignation devant l'indifférence coupable de Médicis, qui n'avait pas su venger la mort de Henri IV : « Je plains, écrivait-il à Sully, qu'une méchanceté si horrible, par quelque prudence mal digérée, s'en aille impunie. Qu'il ne soit pas dit en nos jours, enregistré pour la postérité, que le plus grand roy que la France ait nourri et que l'Europe ait vu depuis cinq cents ans, nous ait été si misérablement ôté, et que les auteurs, trop reconnus pour notre honneur, le mènent en triomphe, au lieu d'être traînés au supplice. » Cependant Sully fut disgracié, et d'Épernon, qui avait toujours été en état de rébellion vis-à-vis de Henri IV, d'Épernon, qui ne s'est jamais lavé des soupçons qui montaient jusqu'à lui, jouissait de la plus scandaleuse faveur. Duplessis-Mornai employa tous ses soins à contenir la juste indignation des calvinistes ; il comprit que, désarmés par une longue paix et sans chefs militaires, ils seraient écrasés au premier prétexte fourni par eux. Malheureusement un personnage que l'histoire n'a pas assez flétri, un ambitieux sans talent et sans probité, le duc de Bouillon, lui disputait la conduite des affaires du calvinisme ; le duc de Bouillon voulut faire du parti réformé l'instrument de ses vengeances, et plus tard de sa grandeur ; ses conseils, aussi perfides que ceux de Duplessis étaient sages et honnêtes, tendaient à rallumer la guerre civile le lendemain de la mort du roi ; il engagea le prince de Condé à se mettre à la tête des huguenots, et, s'apercevant bientôt que le prince et le parti calviniste étaient également sourds à ses suggestions, il se vendit à la reine et devint pour quelque temps son espion provocateur auprès des assemblées générales. Duplessis, qui connaissait les projets du duc de Bouillon, réussit long-temps à les déjouer ; mais en 1614 éclata la guerre des princes, et le cal-

vinisme, entraîné par l'aristocratie, se laissa aller à une fausse démarche qui le perdit sans retour. C'est un des points les plus curieux de l'histoire de ce temps, et qui révèle le mieux la sagesse politique de Duplessis-Mornai.

La révolte des princes, en 1614, ne fut qu'une dernière lutte entreprise par l'aristocratie contre la royauté. Ni Condé, ni Mayenne, ni Vendôme, n'avaient en vue le bien de l'état ; ils ne voulaient de progrès d'aucune sorte dans la marche du gouvernement ; ils n'avaient souci ni du servage du peuple, ni de la décadence de la France en Europe ; mais la faveur des Concini humiliait leur orgueil, et ils s'armaient pour réclamer la place qui leur était due à la cour et dans les conseils du roi. C'était donc là une affaire de parti, étrangère au bien de l'état, voire même opposée à l'intérêt général, et le calvinisme devait se garder avec soin d'intervenir en faveur des mécontens. La reine-mère n'avait pas violé les édits, et, si les églises avaient quelque plainte à formuler, n'avaient-elles pas leurs députés en cour, leurs synodes qui s'assemblaient d'eux-mêmes et les assemblées générales que la reine ne refusait pas d'autoriser ? Néanmoins le duc de Bouillon, les jeunes ducs de Rohan et de La Trimoille, et le duc de Sully lui-même, mécontens de la cour et naturellement imbus des idées aristocratiques, poussaient les calvinistes à une levée de boucliers que rien ne justifiait en ce moment. Duplessis-Mornai fit des efforts surhumains pour combattre cette funeste influence qui agissait puissamment sur les jeunes esprits. Depuis 1614, on le voit tous les jours sur la brèche, prodiguant ses conseils aux assemblées, aux synodes, aux gentilshommes, aux pasteurs, même aux simples bourgeois de la religion. Une question de sentiment tendait par malheur à renverser les plus sages raisonnemens de Mornai ; le calvinisme se sentait attiré vers ce beau nom de

Condé, associé si long-temps à toutes ses gloires et à tous ses malheurs, tandis qu'il avait horreur du seul nom de Médicis, si funeste à la France. Il ne songeait pas que les mêmes noms ne représentent pas toujours les mêmes hommes ni les mêmes principes, et que Condé, plutôt intrigant qu'ambitieux, ressemblait aussi peu à son héroïque aïeul que la faible Marie de Médicis à la grande et sombre Catherine. Tant que les édits étaient respectés, les calvinistes devaient faire cause commune avec la monarchie, et obtenir par leurs loyaux services que ces mêmes édits fussent convertis par les états-généraux en loi fondamentale du royaume. Il ne fallait donc pas garder la neutralité entre les deux partis ; il fallait intervenir franchement et vigoureusement en faveur de la royauté, qui, seule, représentait la France.

Toutefois on est bien forcé d'avouer que les questions, dans l'histoire, ne se présentent jamais aussi simplement, et qu'elles sont toujours obstruées par des incidens ou des querelles de personnes. Les rapports entre le calvinisme et la cour s'aigrissaient de jour en jour ; les calvinistes avaient réclamé, vu la gravité des circonstances, une assemblée générale avant la fin de l'année 1614, et la cour avait désigné la ville de Grenoble, où commandait M. de Lesdiguières, dévoué aux intérêts de la monarchie. Les calvinistes demandèrent instamment qu'on changeât le lieu de l'assemblée, car ils craignaient de ne pas avoir à Grenoble toute la liberté de leurs délibérations, sous le contrôle impérieux de M. de Lesdiguières. Duplessis, après avoir vainement tenté de persuader les églises, s'adressa à la reine et la supplia de se rendre à un désir si respectueux, mais si formel. Heureusement l'époque de la majorité du roi était venue sur ces entrefaites, les princes étaient entrés en accommodement, et les états-généraux venaient d'être assemblés pour rendre la paix au royaume. La reine se laissa flé-

chir et désigna Gergeau comme le lieu de l'assemblée ; mais par une singulière inconséquence, qu'on ne saurait attribuer qu'aux influences du duc de Bouillon et des jeunes seigneurs désireux de la guerre, les églises refusèrent encore Gergeau, et, sur l'intervention de Duplessis, demandèrent à revenir à Grenoble.

Duplessis avait rédigé un avis pour l'assemblée générale de Grenoble, où se trouve exposé tout le plan de conduite des calvinistes. Dans cet avis, du mois d'août 1614, Duplessis conseille d'abord à l'assemblée d'envoyer vers le roi une députation notable pour saluer sa majorité avec les soumissions requises, « et répandre, dit-il, à ses pieds les vœux très ardens de notre très humble et fidèle dévotion, avec protestation de lui rendre en toutes occasions les mêmes services au prix de notre sang et péril de nos vies, qu'autrefois au roi Henri-le-Grand, d'immortelle mémoire, en ses plus durs et périlleux affaires. » L'écrivain calviniste expose rapidement au jeune roi les causes et le développement historique de la réformation au milieu des persécutions royales et du fanatisme populaire. Il s'attache surtout à démontrer, avec une respectueuse fermeté, que la raison d'état est d'accord avec l'humanité pour maintenir la liberté de conscience, et que Henri IV, en signant l'édit de Nantes, obéissait aux leçons de l'expérience tout autant qu'aux élans de sa gratitude. Les calvinistes demandaient la tolérance, et il aurait été aussi injuste qu'impolitique de la leur refuser, car, s'ils n'étaient pas maîtres des destinées du royaume, ils l'étaient au moins de son repos. Il faudrait se garder de voir une menace dans le langage de Duplessis ; il s'efforçait au contraire de modérer l'ardeur des églises et d'affermir leur condition plutôt que de l'accroître. Bien loin de vouloir profiter des troubles de l'état pour obtenir de nouveaux priviléges, il ne songeait qu'à maintenir et à consolider les édits.

Jamais la raison n'avait parlé un plus noble langage ; mais le retard apporté à la réunion de l'assemblée calviniste rendit ces remontrances inutiles. Les états-généraux du royaume étaient déjà séparés au moment où les députés de la religion se rassemblaient, et les factions des princes, quelque temps contenues, s'agitèrent bientôt avec plus de violence.

Les états-généraux de 1614 sont les derniers de la monarchie avant ceux de 89 ; leur intervention dans les affaires de l'état n'amena pas même une trêve de quelques jours entre les diverses factions qui déchiraient la France ; leur action fut stérile, presque nulle ; mais ce qui est digne de l'histoire, c'est l'attitude nouvelle et le langage du tiers-état. Dédaigné, méprisé même par les autres ordres, il a cependant déjà le vague sentiment de sa dignité et de sa grandeur future ; lui seul, tout imbu qu'il était des idées calvinistes, défendit la cause de la justice dans le gouvernement et de l'indépendance de la couronne. Un de ses orateurs, en formulant au roi les plaintes de la nation, disait, avec une énergie inattendue, « que le gouvernement, dans les malheurs publics, avoit été obligé d'acheter le service de la noblesse, et que tout cela avoit tellement grossi les charges du peuple et sa misère, qu'on l'avoit réduit à brouter l'herbe comme les bêtes. » Craignant d'avoir offensé la noblesse par ce langage, le tiers-état adressa à cet ordre un discours d'excuse d'une beauté et d'une élévation singulières, lui disant « qu'ils étoient tous, nobles et bourgeois, d'une même maison ; que la France les avoit nourris à la même mamelle, dans la grande famille française. Le clergé a le droit d'aînesse, messieurs de la noblesse sont les puînés, et nous les cadets ; mais souvent les cadets ont relevé les maisons de ruine. » Telles étaient les idées de justice et de dignité humaine que le calvinisme avait semées dans le sein de la bourgeoisie. Cependant

on en perdit un moment la trace sous Richelieu et sous Louis XIV, et la tradition du XVI siècle ne se renoue qu'au XVIII. L'aristocratie ne se mettait guère en peine à cette époque d'affecter des tendances libérales. Le baron de Senecey répondit au tiers-état, au nom de la noblesse, avec une brutale franchise : « La noblesse, disait-il, regarde comme la plus grossière des offenses cette prétendue fraternité dont vous parlez. Nous ne sommes pas de même race, et vous êtes si bas que vos injures même ne sauroient nous offenser, puisque vous ne pouvez pas nous en donner réparation. » L'histoire doit enregistrer ces deux discours, car ils peignent au vif l'état de la société au XVI siècle et l'origine de nos révolutions. La noblesse était restée au moyen-âge, le tiers-état appartenait déjà à l'avenir.

En rédigeant ses cahiers, le tiers-état demanda que tout officier public fût tenu de reconnaître par serment que le roi tient son autorité de Dieu, et qu'il n'y a aucune puissance sur la terre, soit spirituelle, soit temporelle, qui puisse contrôler les actes du roi, intervenir entre lui et ses sujets, délier ceux-ci de leurs sermens et déposer leur légitime souverain. On voit que le tiers-état avait d'aussi justes notions sur la constitution de l'état que sur les droits de l'humanité. Cette déclaration solennelle contre les empiétemens de la papauté avait déjà été faite à peu près dans les mêmes termes par l'Université de Paris, qui demandait à être reçue aux états-généraux. Le pouvoir le plus respecté de ce temps, le parlement, donna une sanction publique à ces sages maximes ; mais le clergé et la majorité de la noblesse les repoussèrent avec indignation ; la minorité calviniste de la noblesse protesta en faveur de la déclaration du tiers, et se retira. Ce qu'on ne saurait comprendre aujourd'hui, c'est que la cour elle-même, le gouvernement du roi, repoussa comme une hérésie le dogme de sa

propre indépendance. Le cardinal Du Perron vint plaider devant les états assemblés la cause de la suzeraineté papale, il développa dans un long discours toutes les maximes des jésuites sur l'asservissement des rois aux foudres de l'église, et, pour prévenir en quelque sorte les objections de la postérité, il déclara que le calvinisme seul avait inspiré la déclaration du tiers-état sur l'indépendance de la couronne et ses prétentions séditieuses sur l'égalité des ordres.

Duplessis-Mornai ne pouvait garder le silence en cette occasion solennelle ; il adressa un mémoire aux états-généraux où se trouvent exposées et justifiées, avec une grande modération de langage, les réformes que le calvinisme jugeait nécessaire d'apporter à l'état. Ce n'était point là tout ce que le calvinisme voulait, mais c'était tout ce qu'il croyait possible. « Le clergé se plaint, dit Mornai, et on se plaint de lui. Cependant le remède de tous ces désordres est écrit dans la loi. Les états d'Orléans lui permettent d'élire pour les prélatures vacantes trois candidats, sur lesquels le roi en choisit un ; et si ce trop large privilége effarouche la royauté, que du moins le roi, conformément aux articles de Blois, ne fasse les nominations qu'après un mois écoulé depuis la vacance ; alors peut-être la faveur, qui enlève aujourd'hui tous les choix, laisseroit au mérite le temps de se faire apprécier. Que nuls étrangers, suivant les lois du royaume, ne soient pourvus des dignités et charges ecclésiastiques ; les prélats espagnols ou italiens ne sont pas intéressés au bonheur de la France, et servent aveuglément les projets ultramontains. » Comme conséquence du même principe, Duplessis-Mornai demande l'exclusion des jésuites, et s'élève, en finissant, contre la transmission des grands bénéfices devenue héréditaire dans les familles puissantes. Ainsi le calvinisme demande que le clergé catholique soit plus indépen-

dant, plus national, plus accessible aux hommes de mérite, et que l'élément démocratique y trouve place à côté de l'esprit d'aristocratie.

Les justes griefs de la noblesse étaient moins sérieux, et l'écrivain calviniste demande moins de réparations pour elle. D'après lui, le plus grand bien que le roi puisse faire à sa noblesse, c'est de la délivrer des procès. « Il seroit à désirer, dit-il, que désormais les gentilshommes ne fussent reçus en procès devant les juges ordinaires, que premièrement ils ne fissent apparoir par bonnes et suffisantes preuves aux gouverneurs de leur ressort qu'ils ont tenté la voie d'arbitrage par devant parens et amis et n'ont pu être accordés. » À ce prudent conseil, Duplessis en joint un second plus sage et plus hardi à la fois « Un autre grand impôt, dit-il, par fatal malheur, tombe sur la noblesse, ou plutôt sur l'état et le roy : c'est la perte de son sang qui se fait par les duels aux dépends même des ames et des consciences. À ce torrent que nuls édits n'ont pu jusqu'ici arrêter, sont tenus les états d'opposer un frein si puissant qu'il le puisse retenir, pris sur ce l'avis des députés qui représentent la noblesse, et qu'à cette loi, comme fondamentale, ne puisse être dérogé sous prétexte quelconque. Enfin il seroit à désirer que la noblesse, pour reprendre le chemin des lettres et la trace des prédécesseurs qui ne dédaignoient point les fonctions principales de la justice, obtint du roy la nomination gratuite au tiers des places de conseillers dans les cours de parlement. » C'est ainsi que le calvinisme propose au roi de moraliser et d'éclairer la noblesse, de la relever de sa ruine, en coupant court à ses procès, et de son ignorance aussi bien que de sa brutalité, en l'appelant aux charges judiciaires.

Quant à la justice elle-même, les calvinistes s'élèvent hautement contre la multiplicité et la vénalité des offices, mais Duplessis reconnaît que les « nécessités présentes exigent dans cette réforme certains tempéramens. » Il arrive enfin au tiers-état, et c'est ici surtout que ses paroles sont dignes d'attention. Que fera le calvinisme pour ce pauvre peuple qui souffre si cruellement, mais qui n'a plus de voix pour se plaindre, pour cette masse inerte abrutie par l'esclavage, taillable et corvéable à merci ? Ce n'est pas une stérile pitié qu'éprouve l'écrivain calviniste à la vue de tant de souffrances, c'est surtout un désir ardent de justice. « Diminuez les charges du peuple (dit-il aux députés des états-généraux), en supprimant les dépenses inutiles du royaume ; faites que tous les contribuables acquittent réellement leurs taxes tant aux champs qu'aux villes ; au lieu qu'il est notoire que partout les gros sont exempts ou se font taxer à leur plaisir, tout le fardeau demeurant sur l'artisan et sur le laboureur, qui n'en porteroient pas la moitié s'il étoit également départi… En réglant l'impôt sur le sel, on peut faire aussi quelque bien aux gens des campagnes, et un plus grand encore en abrégeant la justice, qui trouve tous les jours de nouvelles inventions pour faire filer les procès et manger ce peu que les pauvres gens peuvent dérober à la nécessité de leurs familles. Enfin on pourroit délibérer de quelque moyen extraordinaire qui portât insensiblement et sans distinction sur tout le général du royaume, à la proportion duquel on diminuât les tailles qui ne portent que sur la plus faible et la plus misérable partie ; chose qui se pratique en plusieurs états voisins, où il se lève de plus grands deniers sur le total et où néanmoins le menu peuple est à son aise, parce que ce qui porte uniment sur tous ne foule aucune partie. »

Il est important de remarquer ici que ce programme calviniste, dont la sagesse a été pleinement confirmée par l'expérience des deux derniers siècles, ne fut bien compris et franchement adopté que par le tiers-état. Dès cette époque, on le voit, la bourgeoisie, que l'on n'a jamais plus violemment calomniée qu'aujourd'hui même après son triomphe, possédait le véritable esprit de gouvernement, et cet esprit, on peut même affirmer qu'elle l'a toujours manifesté dans l'histoire, parce que le travail et les difficultés de la vie ont développé en elle, avec l'amour de la paix et de la justice, cette rectitude et cette simplicité de vues qu'on appelle le bon sens chez les individus, et l'esprit public chez les peuples. N'oublions pas non plus que, dans le calvinisme, il faut distinguer avec soin la pensée politique de la pensée religieuse. Pour soutenir ses croyances nouvelles, la réforme a dû émanciper la raison humaine, et c'est là l'immense bienfait rendu par elle à l'humanité. J'ai indiqué en peu de mots quelle était la politique catholique à cette époque, c'est-à-dire l'application du principe théocratique au gouvernement des peuples ; elle tendait à effacer les nationalités, à dissoudre l'état, à rejeter la noblesse dans la féodalité et le peuple dans le servage et la barbarie. Quand le clergé voulut se servir de ce peuple même dans l'intérêt de la maison de Guise ou de la cour d'Espagne, les esclaves, un moment réveillés, se livrèrent à une sorte de délire fanatique, dont les plus mauvais jours de 93 peuvent seuls faire comprendre l'horreur. Et, chose étrange, on croit entrevoir dans le conseil des seize comme une grossière ébauche de la montagne, tandis que la vertu malheureuse des girondins semble déjà luire dans quelques grandes figures de la démocratie calviniste. Louchart, Bussi-Leclerc, Crucé, ont la sombre férocité et la triviale énergie des Couthon, des Chabot, des Marat, ils représentent la licence dans sa

plus hideuse expression, comme Charnier, D'Aubigné, Duplessis lui-même, sont les images les plus nobles et les plus pures du dévouement malheureux à la liberté ; ils ont l'éloquence de Vergniaud et sa grace mélancolique.

IV.

Le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de sa sœur avec l'infant d'Espagne était de nature à faire naître de justes alarmes dans le parti calviniste. L'alliance de la France et de l'Espagne était contraire à toutes les saines traditions de la politique et menaçante pour toutes les libertés. Le prince de Condé et les seigneurs qui avaient embrassé sa cause en firent le prétexte de leur seconde révolte, et l'assemblée de Grenoble s'en émut profondément. Le duc de Bouillon et le prince de Condé s'empressèrent d'entretenir les justes défiances des religionnaires et d'aigrir si bien leurs rapports avec la cour, qu'ils fussent naturellement entraînés à prendre les armes. Duplessis-Mornai, avec cette sûreté infaillible de coup d'œil et cette élévation de vues qui le guidaient, au milieu des difficultés du présent, vers un avenir toujours présent à sa pensée, se hâta d'avertir les églises du nouveau danger qui les menaçait, les conjurant de résister à un entraînement qui ne pouvait aboutir qu'à leur ruine. Si le calvinisme, tel que l'avait organisé Duplessis par l'édit de Nantes, devenait une faction et l'instrument aveugle de l'aristocratie, non-seulement il creusait sa perte, mais encore il mentait à son origine et se déshonorait dans l'histoire. Duplessis voulut faire comprendre aux églises que le meilleur moyen de conserver une juste influence dans le gouvernement de la reine était d'intervenir pour elle, d'embrasser ouvertement sa cause contre les séditieux, qu'ils s'appelassent Vendôme ou Condé, et de se rendre

ainsi non-seulement utiles, mais indispensables à l'état. Un sentiment de défiance envers le calvinisme, malheureusement justifié par ses fausses démarches de l'année précédente, jetait la reine dans les bras de l'Espagne. Marie de Médicis, en guerre ouverte avec tous les grands du royaume et osant à peine se promettre la neutralité des réformés, était réduite à chercher au dehors un point d'appui pour son trône ébranlé. Ce fut une faute presque nécessaire ; Duplessis-Mornai le comprit bien ; mais, loin de se décourager, il espéra ramener encore l'assemblée de Grenoble à un sentiment plus vrai de la situation, et, d'accord avec le maréchal de Lesdiguières, il adressa, le 12 septembre 1615, un dernier appel à la prudence des députés de la religion.

Duplessis pensait avec raison qu'il n'était plus temps d'empêcher le mariage du roi, et qu'il fallait seulement aviser aux moyens légitimes de détourner les plus funestes résultats de cette union. La reine, après l'accomplissement du double mariage espagnol, se trouverait sans doute disposée à traiter avec M. le prince, qui, de son côté, n'attendait qu'un prétexte honorable pour renouer avec la cour ; le duc de Bouillon abandonnerait son parti et le vendrait sans scrupule pour entrer dans les conseils du roi. M. de Mayenne était l'ennemi irréconciliable de ceux de la religion. Que devaient faire les églises en ces circonstances ? Se tenir en posture ferme pour appuyer les justes remontrances de M. le prince et leurs propres requêtes : intervenir dans la négociation, non tant comme adjoints que comme concurrens, pour sauvegarder leurs libertés et les droits de l'état. En favorisant non la révolte des princes, mais leur réconciliation, les calvinistes, dit Mornai, peuvent obtenir que les alliances naturelles de la France ne soient point sacrifiées, mais ratifiées et effectuées comme sous le feu roi ; que les Espagnols ne puissent, sous aucun prétexte,

venir à la suite de la jeune reine, comme les Florentins avec les Médicis, envahir les charges, les bénéfices et jusqu'aux conseils du roi, et qu'enfin les édits accordés à ceux de la religion soient maintenus, sans qu'on y puisse contrevenir sous aucun prétexte.

Cette conduite, adroite et digne à la fois, pouvait encore sauver le parti ; mais la froide raison de Duplessis ne put contenir les bouillonnemens d'une jeunesse impatiente de combats et avide de périls. L'assemblée rompit ouvertement avec Lesdiguières, qui défendait avec trop de hauteur les intérêts de la cour, et se transporta d'elle-même à Nîmes, ce qui équivalait à une déclaration de guerre. En même temps, le jeune duc de Rohan essayait, en Poitou et en Gascogne, une intempestive levée de boucliers. Le mariage du roi, qu'il espérait retarder en coupant le chemin à la cour qui se rendait à Bayonne, fut célébré en octobre, et le parti calviniste se trouva compromis dans une démarche sans issue honorable. Duplessis ne put déguiser sa profonde tristesse et ses inquiétudes pour un trop prochain avenir. Le calvinisme venait de donner à ses ennemis le prétexte qui leur manquait pour l'abattre. La folle imprudence de l'assemblée de Nîmes désobéissant aux ordres du roi, et du conseil provincial de Montauban jetant le cri de guerre au moment où toutes les chances favorables de la lutte échappaient au parti, justifièrent d'avance les rigueurs inexorables de Richelieu. Cependant l'intervention habile de Duplessis-Mornai parvint à retarder pour quelque temps la ruine du calvinisme ; il contribua même puissamment, par ses conseils, à amener la conférence de Loudun, où les princes et les églises firent conjointement leur paix avec la reine ; mais la déplorable conduite de l'assemblée et sa déclaration sans résultats immédiats équivalaient pour le parti calviniste à une guerre désastreuse. Le roi, réconcilié avec les princes, devait être un jour as-

sez fort pour punir, à la première occasion favorable, les offenses gratuites de ses sujets de la religion, et peu d'années s'étaient écoulées, quand les affaires de Béarn amenèrent cette catastrophe que la sagesse de Duplessis aurait pu suffire à détourner.

La carrière politique de Duplessis finit au traité de Loudun. Il s'ensevelit vivant dans sa retraite de Saumur, triste comme un prophète qui lit dans l'avenir l'inévitable condamnation de tout ce qu'il aimait en ce monde. Pendant quelques années encore, les respects et les hommages de l'Europe entière se tournèrent vers lui ; il fut le roi de l'intelligence, le maître souverain de l'opinion, comme au siècle suivant un autre grand homme, un autre champion de la tolérance et de la liberté, régnait aussi dans le domaine de la pensée du fond de son manoir de Ferney. Duplessis, comme Voltaire, fut l'oracle de son siècle ; les rois, les ministres, les savans, les capitaines, comme les plus humbles pasteurs des églises, venaient puiser des conseils et des consolations à cette source inépuisable de sagesse, de science et de bonté. Duplessis-Mornai fut appelé, de son temps, le pape des huguenots, tant ses jugemens semblaient infaillibles, ses lumières universelles et ses vertus parfaites. Le malheur qui s'attache aux derniers jours de sa vie lui donne un caractère plus touchant encore et plus humain. Dépouillé, par une perfidie royale, de sa bonne place de Saumur, il assista, désormais sans force et sans espoir, aux désastres qu'il avait prévus, et quand il s'éteignit dans sa maison de La Forest-sur-Sèvres, vers les derniers jours de l'année 1623, le parti calviniste avait perdu tour à tour ses chefs par la trahison et ses places par la guerre. La Rochelle seule gardait encore l'empreinte de cette forte organisation démocratique établie par la réforme et consacrée par l'édit de Nantes. Richelieu était déjà venu. Cependant la politique nouvelle, dont Duplessis-Mornai nous a

laissé le magnifique programme, survécut dans l'esprit des peuples et quelquefois même entra dans les conseils du roi. Elle inspira les alliances européennes de Richelieu, l'administration de Colbert ; Turgot en essaya une timide application. Un jour vint enfin où cette politique reparut triomphante : c'était à la révolution française qu'il appartenait de la réaliser dans le monde.

Gustave Garrisson.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Politique_du_calvinisme_en_-France. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.